

COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE

Avis n° 1

Le nouveau bâtiment abritant les locaux scolaires, le service du feu et la voirie étant achevé et en exploitation, la Municipalité convie la population à une inauguration et une porte ouverte permettant à chacune et à chacun d'effectuer une visite des lieux,

Le vendredi 1^{er} octobre 2004

Cette manifestation verra la participation des classes de Mmes Anne Khanarian, Anne Rod et Annette Jaccard-Clenin, des sapeurs-pompiers et de M. Crottaz, employé communal.

**Partie officielle : 18 H 00, verrée,
suivie de la visite des locaux jusqu'à 19 H 00**

Avis N° 2 **Ordures ménagères et verres usagés.**

Des sacs estampillés avec les armoiries de la Commune sont en vente auprès du greffe municipal.

Seuls les sacs officiels de couleur différenciées en fonction de leur contenance peuvent être déposés dans les containers.

La Municipalité a constaté que fréquemment des containers débordaient, alors que d'autres étaient vides.

Nous demandons aux habitants et dépositaires de ces sacs de bien vouloir faire l'effort pour utiliser tous les containers à disposition selon leur capacité de contenance.

Verre déchet

Une taxe anticipée est perçue pour l'élimination du verre usagé, (TEA). Cette taxe permet à vetroswiss de verser une ristourne sur la collecte du verre et selon les quantités prises en charge.

Les montants des ristournes s'élèvent à :

| | |
|---------------|--------------------------|
| Verre mélangé | FR. 42.-- / tonne |
| Verre trié | FR. 105.--/ tonne |

Par cette information, la population est appelée à faire preuve de discipline dans le tri du verre.

Trop souvent nous sommes amenés à constater un certain laissé aller.

La Municipalité